

AUTOFINANCEMENT

Définition

L'autofinancement consiste, pour une entreprise, à se financer "par soi-même" : l'entreprise utilise ses profits pour financer ses investissements.

Remarque : il peut s'agir des profits de l'année ou des années antérieures (mis en réserve)

Explications

L'autofinancement est donc un **mode de financement interne à l'entreprise** : ce sont les ressources financières obtenues au sein même de l'entreprise qui lui permettent ce financement.

L'autofinancement se mesure à travers les dotations aux amortissements (renouvellement des équipements), les provisions et les bénéfices non distribués, autrement dit mis en réserve.

Enjeux

- **On retrouve ici les enjeux du partage de la valeur ajoutée** : quelle part dans la valeur ajoutée doit être destinée aux revenus du capital et quelle part doit aller aux salariés ? Et au sein de la rémunération du capital, quelle part doit aller aux propriétaires, quelle part doit rester dans l'entreprise pour l'autofinancement ? Suivant les entreprises, les secteurs d'activité, les périodes, la réponse donnée est bien évidemment différente.
- **L'autofinancement traduit le fondement de la logique capitaliste**, la manière de dégager un profit et de l'utiliser. Le profit n'est pas un simple revenu des propriétaires du capital, il est une arme financière pour assurer la compétitivité de l'entreprise à travers ses capacités à investir et en particulier à introduire l'innovation dans le processus de production.
- Enfin, **la fiscalité sur les bénéfices est aussi un enjeu essentiel** et d'actualité dans la concurrence que se font les entreprises dans le cadre de la mondialisation et même au sein de l'Union européenne. L'impôt sur les sociétés est un prélèvement sur les bénéfices et qui réduit ainsi, plus ou moins, les ressources que peut consacrer l'entreprise à l'autofinancement.

Indicateurs

On peut, pour évaluer l'importance de l'autofinancement, utiliser plusieurs indicateurs :

- le **taux de marge** = excédent brut d'exploitation (EBE) / valeur ajoutée (VA) qui met en évidence la répartition de la valeur ajoutée
- la **marge brute d'autofinancement ou cash-flow** = les bénéfices distribués et mis en réserve + les amortissements.
Cet indicateur mesure la capacité d'autofinancement de l'entreprise.
- le **taux d'autofinancement** = épargne de l'entreprise (profit mis en réserve) / FBCF qui mesure dans quelle l'investissement réalisé est autofinancé.

Taux de marge et taux d'autofinancement sont les deux indicateurs à connaître impérativement.

L'INSEE utilise **l'épargne brute** des entreprises pour mesurer cet autofinancement.

Erreurs Fréquentes

- **ne pas confondre taux de marge et taux d'autofinancement** : le premier est un indicateur du partage de la valeur ajoutée, le second de la capacité à autofinancer les dépenses d'investissement. On peut ajouter que l'EBE est un indicateur de résultat financier qui conduit vers le profit mis en réserve mais ces profits mis en réserve peuvent être mobilisés pour rembourser des capitaux empruntés (par exemple si l'entreprise est très endettée) ; un EBE élevé ne conduit donc pas forcément à une forte capacité d'autofinancement.
- **un taux d'autofinancement peut dépasser 100%**. Cela n'est pas toujours interprété comme un bon indicateur d'une capacité élevée de l'entreprise à financer ses investissements par ses propres ressources. Ce résultat peut aussi indiquer la faiblesse de l'investissement : les profits mis en réserve sont peu mobilisés dans l'effort d'investissement mettant en danger l'entreprise, ou l'économie dans son ensemble, dans la course à la compétitivité.

Sources : d'après <http://ses.webclass.fr/> (+ mise à jour et modifications personnelles)